

Postulat Camille Robert et consorts au Conseil communal – Pour la prise en compte des couples LGBTIQ et des familles arc-en-ciel à Morges.

Au cours des dernières décennies, le modèle de la famille « nucléaire », traditionnelle, a petit à petit laissé plus de place à une plus grande diversité des modèles familiaux : monoparentales, multiculturelles, recomposées et homoparentales, les familles suisses, vaudoises et morgiennes se parent de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.

Le terme de « famille arc-en-ciel » définit toutes les familles dont au moins l'un·e des membres se considère comme lesbienne, gay, bisexuel·le, trans*, intersexe ou queer (LGBTIQ). Selon les estimations des associations spécialisées, jusqu'à 30'000 enfants grandissent dans une famille arc-en-ciel en Suisse. Ces enfants peuvent être issu·e·s d'une précédente relation hétérosexuelle, né·e·s au sein de couples homosexuels ou encore adopté·e·s dans des contextes spécifiques. Dans le cas de parents trans*, le *coming out* peut survenir avant ou après la fondation de la famille¹.

Les familles arc-en-ciel ne sont pas une nouveauté : en Suisse, elles se battent depuis plus de dix ans pour voir leur situation reconnue sur le plan légal. Depuis le 1^{er} janvier 2018, la possibilité d'adopter l'enfant de son/de sa conjoint·e est également offerte aux partenaires enregistré·e·s ainsi qu'aux couples – hétéro- comme homosexuels – menant de fait une vie conjointe². Dès lors, depuis plus de 3 ans, un·e enfant peut légalement avoir deux parents de même sexe. L'acceptation du « mariage civil pour tous », qui devrait survenir ce 26 septembre, étendra les droits et la reconnaissance des familles arc-en-ciel.

Malgré cette avancée, de nombreuses personnes LGBTIQ sont inquiètes à l'idée de fonder une famille en Suisse. Un sondage mené par l'association faïtière Familles arc-en-ciel en 2017 auprès de personnes LGBTIQ, au moment de l'élargissement du droit d'adoption aux partenaires enregistrés, montrait que 75% des participant·e·s craignaient que leur enfant soit victime de préjugés, d'homophobie ou de transphobie. Elles étaient également 47% à craindre les relations avec les professionnel·le·s de l'éducation, de la santé et de toute personne travaillant avec la jeunesse et la famille³.

Aujourd'hui, après l'acceptation du mariage pour tou·te·s, après l'intégration de l'homophobie dans la norme pénale contre le racisme, il est plus que temps pour les collectivités publiques de prendre pleinement en compte l'existence des couples LGBTIQ et des familles arc-en-ciel, y compris des enfants issu·e·s de ces familles.

À Morges, tous les formulaires administratifs de la Ville sont conçus de façon à s'adresser à des ménages traditionnels, formés autour de couples hétérosexuels. Par exemple, le formulaire d'arrivée à Morges de l'Office de la population demande aux nouvelles et aux nouveaux habitant·e·s de se déterminer soit dans la colonne « Époux / Partenaire » (assortie d'un pictogramme masculin) ou dans la colonne « Épouse / Partenaire » (assortie d'un

¹ Pro Familia Vaud. *Familles arc-en-ciel : brochure d'information*. Association faïtière Familles arc-en-ciel, janvier 2018. Consulté le 19 février 2021 sur :

https://www.profamiliavaud.ch/pfv/wp-content/uploads/2018/02/Famarc_brochure_VD_OK_web.pdf

² <https://www.regenbogenfamilien.ch/fr/stiefkindadoption/>

³ Association faïtière Familles arc-en-ciel. *Résultats du sondage national sur les familles arc-en-ciel en Suisse*. Mai 2017. Consulté le 19 février 2021 sur <https://www.regenbogenfamilien.ch/fr/nationale-umfrage/>

pictogramme féminin). Chacune de ces colonnes demande de renseigner le sexe, avec, au choix, les catégories « masculin » ou « féminin ». Les couples homosexuels, les familles arc-en-ciel ainsi que les personnes transgenres ou intersexes n'ont pas d'autres options.

La prise en compte des personnes LGBTIQ et des familles arc-en-ciel est un vrai sujet de société. L'association Stop Suicide rappelle que les jeunes homosexuel·le·s présentent un risque 5 fois plus élevé de suicide que les jeunes hétérosexuel·le·s et que ce risque chez les personnes transgenres est 10 fois plus élevé que chez les personnes cisgenres⁴ (dont l'identité de genre correspond au sexe assigné à la naissance). Il est donc important de porter une attention particulière aux conséquences dues à la stigmatisation des couples, enfants, jeunes et parents du fait de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre ou de leur appartenance familiale.

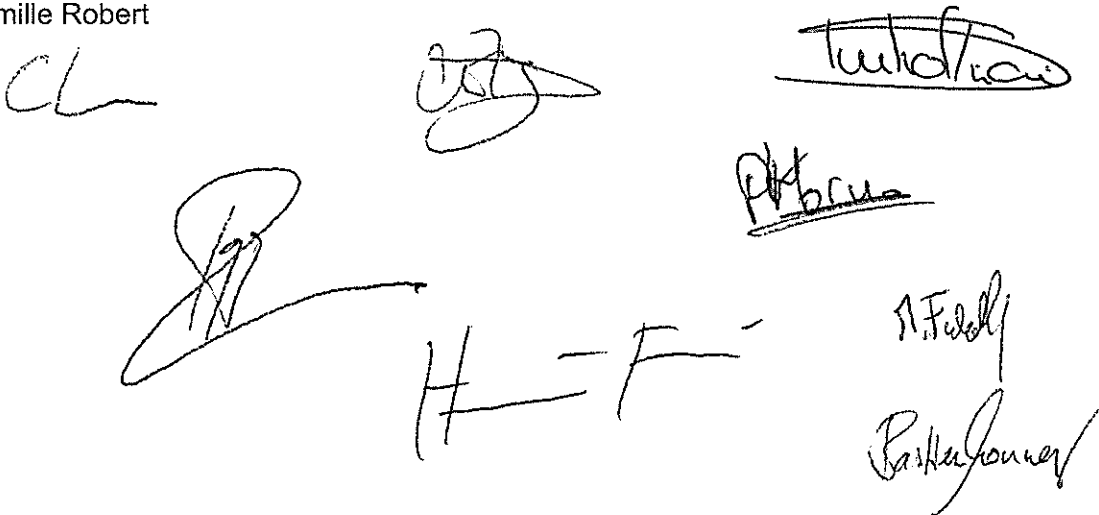
Notre Ville doit impérativement mettre en œuvre des politiques familiales et sociales qui prennent en compte la communauté LGBTIQ plutôt que de la discriminer. Pour toutes ces raisons, par le présent postulat, j'ai l'honneur de demander à la Municipalité :

Premièrement, qu'elle soumette au Conseil communal une proposition d'utilisation du langage inclusif dans ses formulaires administratifs et correspondances officielles, par exemple en abandonnant l'utilisation exclusive des catégories binaires « masculin » et « féminin ».

Deuxièmement, qu'elle soumette au Conseil communal une proposition de mesures d'harmonisation en matière de communication inclusive de manière transversale pour tous les services de la Ville afin que chaque personne, enfant ou adulte, soit reconnu dans ses différentes compositions familiales et identités de genre.

Troisièmement, qu'elle étudie l'opportunité de mener une enquête auprès de ses employé·e·s des domaines de l'administration, de l'éducation et du social pour connaître leurs expériences et leurs besoins en outils et en formation pour une meilleure prise en compte des personnes LGBTIQ et des familles arc-en-ciel dans leurs pratiques.

Pour le Groupe PSIG
Camille Robert



The image shows several handwritten signatures in black ink. From top left to bottom right, the signatures are: 'CL', a signature that appears to be 'Camille Robert', 'turbat/ro', 'P. B...', 'H-F', 'A. F...', and 'B. H. J...'. The signatures are scattered across the page, some overlapping.

⁴ Stop Suicide. *Le risque de suicide parmi les personnes LGBT*. Genève. Consulté le 19 février 2021 sur https://stopsuicide.ch/wp-content/uploads/2017/07/Publications_STOP_Suicide_et_LGBT.pdf